



Face au harcèlement scolaire, le poison de l'inaction

MALAISE Le suicide de la jeune Lindsay a déclenché une vaste prise de conscience

JUSTICE Le JDD a pu consulter les plaintes de sa famille et de trois autres élèves du même établissement

Lucas en janvier, Thibault en avril, Lindsay en mai... La liste de ces enfants qui mettent fin à leurs jours parce que leur vie à l'école devient trop insupportable n'en finit pas de s'allonger. Pointé du doigt par des familles souvent seules face à leur chagrin, l'État tente de trouver les moyens pour enrayer ce fléau qui résonne aussi sur les réseaux sociaux. Gérard Darmanin (Intérieur), Éric Dupond-Moretti (Justice), Jean-Noël Barrot (Transition numérique) et Pap Ndiaye (Éducation nationale) devraient se réunir la semaine prochaine pour parler cyberharcèlement alors qu'un projet de loi doit être présenté au Parlement d'ici à l'été. Le ministre de l'Éducation nationale échangera sur le sujet mardi en visioconférence avec 14 000 chefs d'établissement et inspecteurs du premier degré. Et tous les collégiens recevront cette semaine une heure de sensibilisation aux dérives sur

Instagram, Snapchat et autres.

La loi Balanant du 2 mars 2022 a beau en avoir fait un délit, le harcèlement scolaire, qui concernerait 6 à 10 % des élèves, ne s'atténue pas. Expérimenté en 2019, le dispositif pHARe est en cours de déploiement dans les écoles et collèges. Ce programme prévoit la formation d'au moins cinq personnes-ressources par établissement (ou par circonscription pour les écoles), la présence de dix élèves ambassadeurs par collège et dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du CP à la troisième. Insuffisant visiblement, puisque le collège de Lindsay, qui bénéficiait de ces outils, n'a pas su empêcher la jeune fille de 13 ans de commettre l'irréparable le 12 mai.

Preuve de l'émoi suscité par son suicide, la famille de Lindsay a été reçue lundi par Pap Ndiaye et mercredi par Brigitte Macron. La Première ministre Élisabeth Borne a promis de faire de la lutte contre le harcèlement « la priorité absolue de la rentrée 2023 » et une nouvelle salve de mesures a été annoncée (un référent harcèlement par établissement, extension du programme pHARe aux lycées...). Mais les proches de Lindsay, Maïlys, Océane et Flavie, scolarisées au collège Bracke-Desrousseaux à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), attendent plus. Ils ont déposé des plaintes pour « harcèlement » et « non-assistance à personne en péril ». Ces documents, auxquels le JDD a eu accès, dévoilent l'enfer vécu par ces quatre souffre-douleur.

**Lindsay,
l'engrenage fatal**

Jolie brune au sourire éclatant, Lindsay aurait eu 14 ans le 24 mai. Douze jours avant, elle s'est pendue dans sa chambre, à l'étage de la maison de Vendin-le-Vieil où elle vivait avec sa mère, Betty Gervois, son

« père de cœur », François Nastasi, et ses deux petits frères de 9 et 4 ans. Laisant une lettre de cinq pages où elle lie son geste au harcèlement scolaire qu'elle subissait au collège Bracke-Desrousseaux.

Dans ses quatre plaintes pour « non-assistance à personne en danger » déposées le 31 mai contre le principal du collège, la rectrice de l'académie de Lille, les policiers qui avaient reçu Lindsay et sa mère début février et Facebook France, l'avocat de la famille, Pierre Debuissou, énumère : « *Moqueries, intimidations, humiliations, insultes verbales, tags au sein de l'établissement avec des injures, violences répétées, menaces de mort et dénigrements systématiques, quotidiens et permanents.* » Si bien que le 11 mai, veille du drame, Lindsay « a fait un malaise au collège dû à une crise d'angoisse », décrit la plainte. Elle avait été hospitalisée en urgence. Betty Gervois, sa mère, n'a cessé d'alerter. Le 3 février, elle avait accompagné sa fille au commissariat de Lens après la découverte d'une lettre de suicide sous le matelas de l'adolescente. Lindsay avait alors répondu à un questionnaire des policiers. Presque à chaque question, telles que « *te sens-tu seule ?* », « *à quelle fréquence subis-tu des insultes ?* », Lindsay avait coché « *tout le temps* ». Les voyants étaient au rouge.

En février, Betty, très proche de sa fille, avait longuement discuté avec



elle. « Elle m'avait dit "ça fait du bien d'avoir parlé, j'avais des idées noires, je ne les ai plus." Aujourd'hui, je pense qu'elle voulait juste me rassurer. » Parmi les centaines de messages d'insultes que recevait Lindsay, certains ciblaient aussi Betty : « T'es aussi p... que ta mère », mentionne l'un d'entre eux sur Instagram. « Les insultes, de plus en plus virulentes, ont continué de pleuvoir sur les réseaux sociaux, entraînant la jeune adolescente à commettre l'irréparable », résume M^e Debuissou dans sa plainte contre Facebook France.

Un cyberharcèlement qui ne s'est pas éteint avec la vie de Lindsay. Sur Instagram, un profil au nom explicite, « Lindsay est enfin morte » – supprimé depuis –, a posté ces mots, glaçants, peu après le décès de l'adolescente : « Sale p... tu t'es enfin donné la mort, depuis le temps qu'on attendait, tu reviendras plus dans le collège enfin, tu peux pas savoir comme on est contentes [...] »

Océane, Maïlys et les « Bonjour grosse p... »

Dans les plaintes de la famille de Lindsay, M^e Debuissou alerte : « La poursuite des investigations est rendue d'autant plus urgente compte tenu du fait que la meilleure amie de Lindsay, Maïlys, continue de faire l'objet de harcèlement. » Depuis le 12 mai, Maïlys ne va plus au collège. Ses parents ont eux aussi porté plainte fin mai. Tout comme Océane, qui avait déjà déposé avec sa mère deux plaintes en 2019 pour harcèlement au collège Bracke-Desrousseaux. La jeune fille de 13 ans évoque ces « Bonjour grosse p... » balancés tous les jours par une camarade. Et, comme Maïlys, les « bousculades dans les couloirs », les « intimidations pendant les cours ». Au stade, trois collégiennes jettent à Océane des « peaux de bananes pourries », lui « tirent les cheveux ». Les insultes se poursuivent sur Snapchat. Dans deux nouvelles plaintes en mai et juin, après le suicide de Lindsay, Océane évoque ces attaques répétées : « Grosse vache, grosse p..., tes cheveux sentent la frite ». Ou ces collégiennes qui l'ont poussée dans l'escalier, à tel point qu'elle a eu des « entorses aux poignets et aux chevilles ». Après le drame, Océane a voulu rendre hommage à sa copine sur Tik Tok. « Baby13 » commente alors : « Faudra pas pleurer quand il te manquera une jambe en moins et tu vas souffrir autant qu'elle a souffert. » L'adolescente a supprimé son compte. Mais pas la peur.

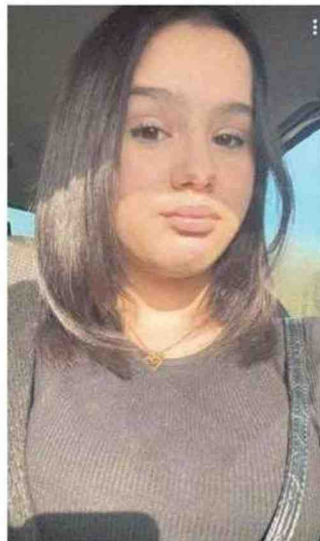
Flavie et les « Flanby » moqueurs

Le 2 juin, c'est une quatrième élève qui se rend au commissariat de Lens avec son père : Flavie, en troisième au collège Bracke-Desrousseaux, dépose plainte pour « harcèlement scolaire sur mineure » commis entre février et mai. Le 4 mai, elle reçoit un message vocal sur Messenger, la messagerie de Facebook : « Meurs dans ta graisse, ça fera des vacances. » Depuis, elle ne va plus au collège. L'ado de 14 ans souffre de harcèlement depuis la sixième. Sur Snapchat, certains lui envoient des vidéos où ils l'appellent « Flanby » au lieu de Flavie, elle dont le poids est un complexe. Ses parents, désespérés, pensent à l'inscrire dans le privé. ●

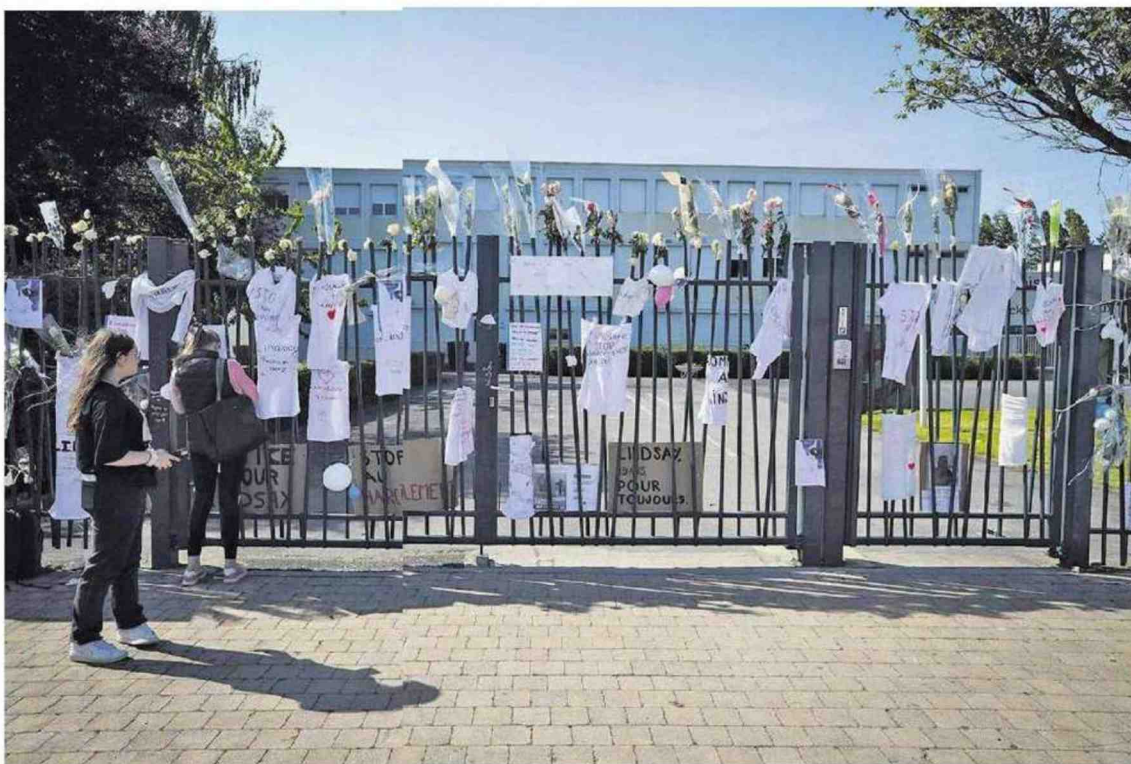
MARIE QUENET ET PLANA RADENOVIC

Sur lejdd.fr

L'INTERVIEW DE LA MÈRE DE LINDSAY



Lindsay, 13 ans, qui a mis fin à ses jours le 12 mai. DR



SEVERINE COURBE/LA VOIX DU NORD/MAXPPP

À gauche : Betty Gervois, la mère de Lindsay, le 7 juin après sa

rencontre avec Brigitte Macron. Ci-contre : le collège Bracke-Desrousseaux de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), le 26 mai.

